

TD n°01 : Historique du grand siècle classique : politique, société et littérature

Le Grand Siècle de Louis XIV

Par réaction contre les désordres suscités durant sa minorité par les seigneurs ambitieux et les parlements régionaux, **la Fronde**, Louis XIV décide de gouverner par lui-même. Son règne devient un modèle d'absolutisme royal.

Le roi

Il s'établit au château de Versailles, construit et aménagé de 1561 à 1682. Il y « pensionne » et surveille ainsi une foule de nobles « courtisans », sortes de valets privilégiés. La « cour » respecte l'« étiquette », véritable code de la vie au château. Un cérémonial compliqué suit le roi, de son « petit lever » à son coucher.

Gouvernement et administration

Roi « de droit divin », Louis XIV dirige la politique intérieure et extérieure d'une France qu'il veut puissante et respectée. Il dispose du pouvoir exécutif et législatif. Des ministres et des secrétaires d'Etat, souvent issus de la bourgeoisie, le conseillent.

En province, les intendants qu'il nomme le représentent, supplantant les anciens féodaux. Les libertés locales sont occultées, les Etats provinciaux et les parlements privés de pouvoir réel. Le « Roi-Soleil » est au cœur du système.

La vie religieuse

Elle est marquée par des persécutions contre les protestants : exclusion des charges publiques, sévices militaires appelés « dragonnades » et, en 1685, suppression de la liberté religieuse par la révocation de l'édit de Nantes. Beaucoup de protestants émigrent. L'Eglise catholique, seule acceptée, est aussi soumise au roi qui en nomme les prélats ; on l'appelle l'« Eglise gallicane ».

La société française

Elle est répartie en « trois ordres » ; le clergé et la noblesse bénéficient, en raison de leur rôle social et militaire, d'exemptions d'impôts, ainsi que d'avantages juridiques et honorifiques.

Le peuple du « tiers-état », largement majoritaire, vit surtout dans les campagnes où s'active toute une hiérarchie sociale de paysans, depuis le « riche laboureur » dont parle La Fontaine dans ses fables, jusqu'aux « journaliers », « brassiers », « manouvriers » en quête de travail quotidien. Les récoltes, comme le temps, sont incertaines ; les famines fréquentes, d'autant que les céréales ne doivent pas circuler d'une province à une autre. Aussi des révoltes ou « jacqueries » éclatent-elles souvent.

Derrière leurs remparts qu'elles débordent, les villes sont insalubres et dangereuses la nuit. Le « couvre-feu » y reste une nécessité pour éviter les incendies. L'hygiène y est déplorable. Versailles n'échappe pas à la règle.

Paris, délaissée par le roi, compte environ 500 000 âmes. Lyon et Marseille regroupent chacune près de 100 000 habitants. Les autres villes ne dépassent guère 10 000 habitants.

L'économie française

L'absolutisme royal s'y exerce aussi par le biais dirigiste des « ordonnances royales ». Des manufactures royales ou d'Etat fabriquent, suivant les règlements stricts de Colbert, des produits de qualité et de luxe, concourant à la gloire du royaume : manufacture de Saint-Gobain pour les glaces, de Sedan et Louviers pour les draps fins, de Beauvais, d'Aubusson et de la Savonnerie pour les tapisseries artistiques et les dentelles, et surtout celle des Gobelins pour les tapis et l'ameublement.

Quelques « grandes compagnies de commerce » bénéficient de « monopoles royaux » pour la vente à l'étranger de tous ces produits. Une flotte importante, de commerce et de guerre, est créée.

Des taxes douanières appliquées sur les importations favorisent la vente des marchandises françaises. Ainsi se développe le « mercantilisme », qui consiste à vendre le plus possible aux pays étrangers tout en leur achetant le moins possible.

Si les routes sont le plus souvent des chemins de terre, Colbert encourage les travaux sur les rivières pour les rendre navigables. L'ingénieur P. Riquet est chargé du creusement du canal du Midi entre l'océan Atlantique et la Méditerranée.

La puissance française

Jusqu'en 1685, elle s'affirme au cours de guerres européennes victorieuses qui donnent à la France la Flandre, la Franche-Comté et l'Alsace. Des chefs prestigieux participent à la gloire française, parmi lesquels on peut citer Louvois, Condé, Turenne et Vauban pour ses fortifications.

Rochefort, Dunkerque, Brest et Toulon deviennent les quatre grands ports de guerre pouvant abriter autant les « vaisseaux de haut bord », portant de 60 à 120 canons, que les frégates plus petites, puis l'armada de corvettes, flûtes et goélettes.

Les « corsaires » sont des particuliers autorisés par le roi à la « guerre de course », c'est-à-dire à la capture des navires de commerce ennemis. Dunkerque ou Saint-Malo sont leurs ports d'attache ; Jean-Bart, Forbin, Duguay-Trouin comptent parmi les plus célèbres corsaires. La flotte française acquiert la maîtrise des mers, facilitant l'établissement de comptoirs français outre-mer.

Ainsi sont jetées, sur tous les continents, les bases d'un empire colonial dont les autres puissances européennes cherchent à s'emparer.

Le rayonnement intellectuel et artistique français

Pour immortaliser son règne, Louis XIV encourage la création de nombreuses académies littéraires, scientifiques et artistiques. L'Académie royale de musique deviendra l'Opéra.

Peu à peu se forge le « classicisme français » qui, dans tous les domaines, cherche à concilier « raison et intelligence » associant, pour la gloire du roi, équilibre, ordre, mesure, symétrie, élégance.

-La **Littérature** crée des chefs-œuvre ; tragédies, comédies, fables, lettres, pensées, maximes, contes reflètent les idées, les goûts et les travers de la société de l'époque, mis en valeur par ces observateurs

incisifs et talentueux que sont Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, La Bruyère, La Rochefoucauld, Madame de Sévigné, Charles Perrault et bien d'autres encore.

-Les **philosophes** restent fidèles à Pascal et à Descartes dont le *Discours de la méthode* démontre le rôle indiscutable de la réflexion et de la raison dans toute recherche.

-La **morale** propose aux « âmes bien nées » l'idéal de « l'honnête homme », maître de lui, cultivé, courtois et qui se veut mesuré en toute chose.

-A leur tour ; les **sciences** se dégagent de leur gangue de traditions et d'interdits ; l'« esprit critique » naissant refuse les idées toutes faites et s'ouvre aux hypothèses nouvelles.

Pascal, Papin, Mariotte s'illustrent par leurs recherches en physique. L'Observatoire de Paris est terminé en 1672. La botanique devient une science. Seule la médecine, très empirique, reste en retrait, continuant d'utiliser les lavements aux clystères, les tisanes, les baumes végétaux et les saignées ou scarifications.

Quand à tous ceux qui utilisent leurs talents manuels sur le corps humain, ils forment la corporation des « chirurgiens-barbiers », coiffant, rasant, massant, arrachant aussi les dents aux patients venus s'en remettre à eux les jours de foire.

A la fin du trop long règne de Louis XIV les idées reçues sont mises en doute ; l'absolutisme monarchique, le christianisme autoritaire et les divisions sociales traditionnelles, source d'inégalités, sont refusés en bloc. Le XVIIIe siècle pointe sous ces critiques.